

Famille du média : PQN (Quotidiens nationaux) Périodicité : Quotidienne Audience : 1947000 Sujet du média : Actualités-Infos Générales



Edition : 22 mars 2023 P.13 Journalistes : A. T. Nombre de mots : 734

PATRIMOINE

Les plateformes auxquelles on peut réellement se fier pour limiter les risques

Après la faillite, en novembre 2022, de la plateforme d'échange centralisée de cryptomonnaies FTX, c'est un autre qui a agité le monde crypto. Un autre, tout différent, qui a la particularité de ne pas être une plateforme d'échange centralisée, mais une plateforme de services sur actifs numériques. C'est PSAN, prestataire de services sur actifs numériques, qui a été déclaré en faillite en novembre 2022. Cette faillite a été l'occasion de réévaluer le rôle des plateformes de services sur actifs numériques dans le monde crypto. PSAN est une plateforme de services sur actifs numériques basée à Paris. Elle propose des services de conseil et de gestion de patrimoine en crypto-monnaies. Elle a été déclarée en faillite en novembre 2022. Cette faillite a été l'occasion de réévaluer le rôle des plateformes de services sur actifs numériques dans le monde crypto.

« Privilégiez les grandes plateformes qui disposent de gros moyens informatiques et financiers. Mais la taille ne suffit pas, observe Guillaume Eyssette, du cabinet de gestion en patrimoine Gefinéo. Pour preuve, la faillite de FTX. Il faut donc retenir des échanges dont le siège social est situé aux États-Unis (Coinbase, Kraken), en Europe (Bitpanda) ou, mieux encore, en France (Coinhouse) plutôt qu'aux Bahamas ou aux Seychelles. En cas de difficultés, il sera alors plus facile aux clients de se retourner contre la structure pour tenter de récupérer une partie de leur épargne. L'enregistrement en tant que PSAN (prestataire de services sur actifs numériques) auprès de l'autorité des marchés financiers dont bénéficient Coinhouse et Bitpanda est un plus. »

« Privilégiez les grandes plateformes qui disposent de gros moyens informatiques et financiers. Mais la taille ne suffit pas, observe Guillaume Eyssette, du cabinet de gestion en patrimoine Gefinéo. Pour preuve, la faillite de FTX. Il faut donc retenir des échanges dont le siège social est situé aux États-Unis (Coinbase, Kraken), en Europe (Bitpanda) ou, mieux encore, en France (Coinhouse) plutôt qu'aux Bahamas ou aux Seychelles. En cas de difficultés, il sera alors plus facile aux clients de se retourner contre la structure pour tenter de récupérer une partie de leur épargne. L'enregistrement en tant que PSAN (prestataire de services sur actifs numériques) auprès de l'autorité des marchés financiers dont bénéficient Coinhouse et Bitpanda est un plus. »

